L'hon. M. Pirie: A l'heure actuelle, si un américain se rend de Seattle à Vancouver pour traverser ensuite tout le Canada en auto, il ne peut atteindre les provinces Maritimes par une route directe. Je suis autant en faveur du maintien en bon état des routes qui nous relient aux États-Unis que de la construction de la route transcanadienne. A vrai dire, nous avons besoin des deux.

L'hon. M. Horner: Nous les aurons éventuellement mais, comme l'a dit le sénateur Crerar, nous avons maintenant besoin de routes qui mènent à nos parcs.

L'hon. M. Pirie: Je pense que si nous donnons la route Trans-Canada aux provinces, elles verront à nous construire les voies qui l'alimenteront.

Le président: A-t-on d'autres questions à poser à M. Dolan?

L'hon, M. Duffus: Il s'en est fort bien tiré.

Le président: Nous sommes très reconnaissants à M. Dolan et aux autres témoins qui ont comparu aujourd'hui devant nous. Ils nous ont donné beaucoup de renseignements fort précieux.

Le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau sur convocation du président.

Appendice "B"

VALEUR ESTIMATIVE DE LA PÊCHE SPORTIVE POUR LE CANADA

par

W. D. B. REID

Sommaire

Les données recueillies jusqu'à ce jour sur la pêche sportive indiquent que sa valeur monétaire annuelle pour le Canada peut être établie entre 15 et 25 millions de dollars.

Difficultés

Ces données ne peuvent toutefois servir de base à une estimation précise de la partie du revenu national que l'ont peut attribuer directement à cette source. Voici quelques-unes des difficultés qui entrent en jeu:

(1) Les autorités provinciales n'inscrivent pas le pourcentage qui, parmi les étrangers acheteurs de permis, compose les Américains,

(2) Il est possible que certains touristes, en demandant leur permis, donnent les adresses des résidents où ils demeurent.

(3) L'absence de méthode sûre d'estimation de la somme moyenne dépensée par un pêcheur à la ligne pendant son séjour.

(4) La rareté de renseignements peuvent donner une idée du nombre de touristes qui, avant pris un permis, sont venus surtout pour pêcher.

Revenu direct

En ce qui concerne le premier de ces points, on possède des chiffres assez complets du nombre réel de permis délivrés aux non-résidents en 1939, 1940 et 1941. Le chiffre de cette dernière année est exceptionnellement élevé pour des raisons que nous mentionnerons plus loin. Près de 87,000 permis ont été délivrés en 1939 et 1940. Ils ont procuré aux divers gouvernements provinciaux un revenu annuel direct de près de \$482,000, dont environ \$385,000 pour l'Ontario (Appendice A). D'autres revenus ont pu être obtenus de baux de pêche: le